



354

COMPTE RENDU DE LA 11^{ème} REUNION DU COMITE TECHNIQUE DE SUIVI ET DE
COORDINATION DU PROGRAMME SEN/023

4 mai 2012

Le vendredi 04 mai 2012 de 9h30 à 13h30 s'est tenue, dans la salle de conférence du Conseil Régional de Saint-Louis, la réunion du 11^{ème} Comité Technique de Suivi et de Coordination (CTSC) de la composante d'accompagnement (SEN/023) du Programme de Coopération bilatérale Sénégal-Luxembourg 2007-2011 (PIC II). La rencontre a été présidée par Monsieur Mamour Ousmane Ba Coordonnateur national de la Composante SEN/023 (CN SEN/023).

Dans son allocution d'ouverture, M. Ba a souhaité la bienvenue à tous les membres du CTSC et les a remerciés de leur investissement dans le PIC II. Il s'est réjoui également de la mobilisation de tous les acteurs dans la réalisation des objectifs du Projet SEN/023. Le CN SEN/023 a réitéré l'engagement du Ministère de l'Economie et des Finances aux côtés de tous les acteurs, notamment les ministères sectoriels et les partenaires non étatiques, pour l'atteinte des objectifs du PIC II. Il s'est félicité du bon niveau de mise en œuvre de la composante comme en attestent les taux d'exécution technique et financière. Il a invité l'ensemble des acteurs à rester mobilisés pour une exécution des activités restantes dans les délais prescrits.

En outre, il a présenté l'ordre du jour du comité :

- suivi des recommandations du dernier CTSC ;
- présentation du rapport trimestriel par la composante SEN/023 et la CSE, par les Agences Régionales de Développement de Matam, Saint-Louis et Louga, par le Forum Civil et le Mouvement Citoyen ;
- présentation du plan de travail trimestriel Q2/2012 ;
- conclusions et recommandations ;
- clôture.

Le Représentant Régional (RR) de Lux-Dev pour le Sénégal et le Mali, M. Olivier Hecquet, a également remercié tous les acteurs de leur engagement et des efforts consentis depuis le démarrage du Programme. Il s'est félicité des bonnes performances réalisées en direction de l'atteinte des résultats. Ces performances ont amélioré les conditions dans les secteurs de concentration du Programme. Il dira que ces bons résultats ont été obtenus grâce à une concertation féconde établie entre les différents partenaires à tous les niveaux de décisions – central, décentralisé et déconcentré – Il a rappelé que le Projet " Décentralisation et Education à la Citoyenneté " du prochain PIC sera le prolongement du SEN/023. Le RR a enfin invité tous les acteurs à se rendre disponibles pour les prochains exercices d'évaluation du PIC II et de formulation du PIC III.

Le Coordonnateur Général (CG) M. Jean-Paul Goor s'est joint aux félicitations et remerciements adressés à tous les acteurs. Il a insisté sur les trois raisons principales qui confèrent à ce 11^{ème} CTSC un intérêt particulier :

- le Programme est dans une phase *d'atterrissage* avec une autorisation de prolongation jusqu'au 30 septembre 2012. Cette situation oblige tous les acteurs à consentir plus d'efforts pour la réalisation des activités restantes ;

- la tenue imminente du comité de pilotage qui se penchera sur les recommandations de ce CTSC ;
- la formulation du prochain PIC qui nécessite un travail de capitalisation des expériences du SEN/023 et en général de l'ensemble du PIC II.

Le CG a, par la suite, présenté Fabien Lochet et Laura Jungers qui viennent d'intégrer l'équipe du Programme respectivement en qualité de Coordonnateur des Opérations (COP) et d'Assistante Technique Junior (ATJ).

Le CN SEN/023 a souhaité la bienvenue aux nouveaux collaborateurs avant de présenter ses condoléances suite au décès de la Conseillère Technique Principale (CTP) de la composante SEN/025.

Après un tour de table pour permettre aux différents participants de se présenter, le CTP SEN/023 a abordé le point relatif au suivi des recommandations du 10^{ème} CTSC.

1. Suivi des recommandations du dernier CTSC

Concernant ce point, il a été annoncé qu'aucune recommandation majeure n'a été formulée lors du dernier CTSC.

2. Présentation du rapport trimestriel

Tour à tour, le CTP SEN/023 conjointement avec la Cellule de Suivi-Evaluation (CSE), les trois Agences Régionales de Développement (ARD), le Forum Civil (FC) et le Mouvement Citoyen (MC) ont présenté le bilan des activités de la période sous revue. A noter que la Médiature, ayant bouclé l'exécution de toutes ses activités, n'a pas fait d'exposé.

Globalement les activités connaissent un bon niveau d'exécution et se sont déroulées sans contraintes majeures. A souligner cependant que le contexte électoral a ralenti le déroulement des activités des deux associations de la société civile. Le budget de la Composante pour l'année 2012 a été consommé à hauteur de 43% au premier trimestre ; ce qui constitue un taux satisfaisant. Le taux de réalisation financière sur la durée globale écoulée du projet SEN/023 est de 91%.

Les présentations effectuées ont permis de dégager les constats suivants :

Pour ce qui concerne les ARD :

- les ressources allouées aux Conférences Régionales d'Harmonisation (CRH) ont été totalement consommées. Les trois ARD s'attèlent maintenant à la production et la diffusion des rapports et actes de ces conférences en vue d'une vulgarisation des résultats de ces concertations pour une meilleure cohérence des interventions dans les régions ;
- les activités de relance des plateformes d'insertion sont encore timides notamment à Louga et à Saint-Louis. Leur redynamisation a été confiée au CTP SEN/023 qui a reçu mandat de la Cellule de Coordination (CC) SEN/024 à cet effet ;
- la mise en place du système d'information (SI) régional de Matam qui a accusé du retard a connu des avancées. Le manuel de procédures du (SI) a été élaboré et validé et la sélection des consultants pour la conception de l'application informatique et l'élaboration du site Web est en cours.

Concernant le Forum Civil :

- après un long processus, la démarche de certification citoyenne de la bonne gouvernance locale a été testée au niveau des 15 collectivités rurales concernées avec la tenue des

sessions d'audits à blanc. Cet exercice a permis d'améliorer l'outil pour mieux respecter la philosophie de base qui ne vise pas un classement des Collectivités Locales (CL) mais plutôt le renforcement de leurs compétences en matière de bonne gouvernance. Il faut noter également la formalisation du label de bonne gouvernance ;

- concernant l'éducation des jeunes à leur rôle de citoyen actif, les activités majeures ont été l'organisation du camp de vacances citoyennes avec la présentation du site WEB dédié à l'éducation à la citoyenneté et l'organisation d'une visite des institutions de la République.

Pour la Médiature :

Toutes les activités inscrites dans le plan d'actions qui a bénéficié de l'appui institutionnel accordé à ce partenaire ont été bouclées. L'élaboration du site Web se poursuit avec l'implémentation des données grâce à l'appui d'une assistance extérieure.

Pour ce qui concerne le Mouvement Citoyen :

- la libération des fonds destinés aux micro-projets financés conjointement par le MC et le Programme d'appui à la mise en œuvre de la stratégie de Réduction de la Pauvreté (PRP) a permis le démarrage de l'exécution des activités des Organisations Communautaires à la Base (OCB) sélectionnées ;
- les activités liées à la mise en place d'espaces et de services d'information et de communication destinés aux OSC et celles relatives à l'expérimentation du Budget Participatif n'ont pas connu d'avancées majeures du fait du contexte électoral peu favorable à la mobilisation des communautés ;
- l'appui à la recherche sur les exclusions, les inégalités et le genre est presque bouclé. Dix-sept des dix-huit dossiers de recherches ont été déposés.

A la suite des présentations relatives au bilan, le RR, le Coordonnateur National du SEN/024 et son homologue du SEN/025 ont respectivement pris la parole pour apporter des clarifications et formuler des recommandations.

Le RR a félicité la CSE pour son exposé et a salué les appuis du Programme en direction des systèmes d'information (SI) nationaux. Il a exhorté les responsables au niveau des ministères sectoriels en charge de la gestion de ces SI de s'atteler à la résolution des recommandations formulées par la CSE, en perspectives du PIC III. Le pilotage du programme, avec l'adoption de la modalité d'exécution nationale (NEX), demandera une plus grande responsabilisation des SI nationaux.

Le CN SEN/024 a apporté un témoignage sur l'autonomie acquise par le METFP dans la collecte, le traitement et la diffusion de l'information grâce au soutien des partenaires notamment la coopération luxembourgeoise. Il a, par ailleurs, invité tous les acteurs à travailler pour le renforcement des plateformes d'insertion afin qu'elles puissent jouer pleinement leur rôle. Il a enfin souhaité une capitalisation de l'organisation des CH afin d'arriver à une démarche commune à toutes les régions.

Le CN SEN/025 a confirmé les difficultés du Ministère de la Santé à suivre la construction des infrastructures inscrites dans le BCI décentralisé. Il dira que la réalisation de ces constructions, dont certaines sont valorisées dans le cadre de la contrepartie de l'Etat au titre du PIC II, reste un des points faibles de la mise en œuvre du Programme. Il a également évoqué la rétention des données prônée par le mouvement syndical qui ne permet pas d'apprécier convenablement les performances réalisées dans le secteur de la santé. Il a souhaité le partage des bonnes pratiques relevées dans les autres secteurs au profit de celui de la Santé.

Les autres points de discussions ont porté sur :

- la question d'une plus grande coordination des activités de renforcement de capacités des cadres de concertation conduites par les différents partenaires dans la région de Saint-Louis a été soulevée. L'ARD de Saint-Louis a assuré que toutes les dispositions sont prises en ce sens pour qu'il n'y ait pas de doublons dans la mise en œuvre ;
- la réalisation de puits par les populations avec l'appui du MC a suscité des interrogations quant à l'implication des services techniques. Selon le MC, les services techniques de l'hydraulique, par l'intermédiaire des brigades des puits et forages, ont effectivement assisté les populations dans la construction des ouvrages ;
- le FC a apporté des clarifications sur la nécessité d'articuler et de mutualiser les efforts pour disposer d'un outil commun, reconnu au niveau national, pour la mesure des performances des CL en matière de bonne gouvernance. Il a été précisé que les outils sont certes nombreux et parfois similaires mais ils ne visent pas souvent la même finalité. Il appartient à l'Etat et à ses démembrements d'œuvrer pour fédérer toutes ces initiatives ;
- une demande d'information sur le suivi de l'impact du Programme a été formulée. A ce sujet, la CSE a précisé qu'il ne reste qu'un troisième et dernier passage qui se fera en fin d'exécution des activités. Les deux premiers ont servi à établir la situation de référence et celle de la mi-parcours ;
- l'articulation entre les dispositifs de suivi-Evaluation du Programme et ceux des ARD a aussi été abordée. Il a été rappelé que le dispositif de S/E du Programme s'appuie sur les SI des secteurs de concentration. Ainsi, les ARD constituent des acteurs clés dans la remontée et l'analyse des indicateurs du SEN/023. A cet égard, elles sont responsables de la collecte de toute l'information nécessaire au renseignement des indicateurs de résultat de la composante d'accompagnement ;
- quant à la question sur l'ancrage des dispositifs de S/E des ARD à celui du Programme National de Développement Local (PNDL), les responsables des agences ont confirmé l'utilisation du SISE-DL (Système d'information et de suivi-évaluation du développement local) - développé dans le cadre du PNDL. Ils ont précisé cependant, que pour faire face à d'autres besoins, les ARD ont également développé d'autres outils ou applications spécifiques ;
- il a été enfin suggéré une plus large mise à disposition de l'information relative à la mise en œuvre de la composante, par l'envoi régulier des rapports produits à tous les acteurs.

3. Présentation du plan de travail trimestriel Q2/2012

En guise d'introduction, le CTP SEN/023 a fait le point sur la planification des actions du deuxième trimestre 2012. Son exposé a été suivi par les présentations des plans d'actions pour le second trimestre des trois ARD et des deux organisations de la société civile. Le CG a présenté la situation financière du Programme. Il a démontré, à cette occasion, l'impossibilité de boucler toutes les activités du Programme – notamment les activités de clôture administrative et comptable des conventions – avant la fin septembre 2012. Il a, par conséquent, plaidé pour un report sans incidence financière de la clôture du Programme au 31 décembre 2012. Il a, à cet effet, proposé un schéma de réaménagement budgétaire inter-composantes.

A la fin des présentations, les participants n'ont pas formulé d'observations particulières sur la planification du prochain trimestre.

Le COP est intervenu pour partager les préoccupations suivantes :

- il a d'abord rappelé que la finalité de tous les appuis accordés aux SI nationaux est d'arriver à prendre des décisions éclairées à partir des données produites. Une invite a été adressée dans ce sens à tous les acteurs concernés ;
- il a ensuite exhorté les partenaires à finaliser les rapports dans les délais prescrits afin de faciliter la capitalisation des expériences et pratiques du PIC II qui doit alimenter le séminaire de clôture.

4. Conclusions et recommandations

Les membres du CTSC ont procédé à la validation du plan de travail du prochain trimestre avant de formuler les recommandations suivantes :

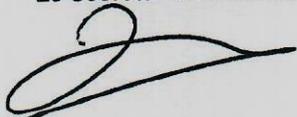
- ***prendre en compte, à tous les niveaux du programme, que sa mise en œuvre opérationnelle se termine le 30 septembre ;***
- ***proposer au prochain Comité de Pilotage de SEN/023 d'introduire une requête de prolongation de 3 mois de la durée du Programme sans incidence financière (jusqu'au 31 décembre 2012) pour sa clôture technique et financière.***

5. Clôture

Le CN SEN/23 a tenu a rappelé la nécessité pour toutes les parties prenantes de se remobiliser pour respecter la programmation. Il est ensuite revenu sur la nécessité d'une prolongation de trois mois du Programme sans incidence financière. Il a rappelé toute l'attention que l'Ex-Ministre des finances portait à l'endroit de la Coopération luxembourgeoise. Il a ajouté qu'un travail de mise à niveau sur les actions du Programme est en train d'être effectué avec la nouvelle équipe ministérielle. Il a rassuré le comité sur la disponibilité de cette dernière à poursuivre la collaboration sur des bases similaires. Le Coordonnateur a également attiré l'attention sur les dispositions à prendre par les départements concernés pour la prise en charge, dans le budget de l'Etat de 2013, d'une éventuelle contrepartie nationale au titre du PIC III. Il a terminé en annonçant la tenue prochaine des comités de pilotage.

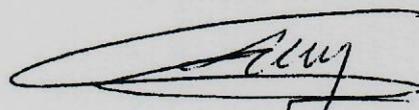
La séance a été levée à 13 h 30 mn.

Le Secrétaire de séance



Mor GUEYE

Le Président de séance



Mamour Ousmane BA

Annexe 1 : Liste des acronymes

AMO	Accord de Mise en Œuvre
APIGL	Aire du Patrimoine Interrégional du Lac de Guiers
ARD	Agence régionale de Développement
ASC	Association de la Société civile
ATJ	Assistant Technique Junior
CC	Cadre de Concertation
CG	Coordonnateur Général
CN	Coordonnateur National
COP	Coordonnateur des Opérations
CL	Collectivité Locale
CSE	Cellule de Suivi-Evaluation
CRH	Conférence Régionale d'Harmonisation
CTP	Conseiller Technique Principal
CTSC	Comité Technique de Suivi et de Coordination
FC	Forum Civil
MC	Mouvement Citoyen
METFP	Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle
NEX	Exécution Nationale
OCB	Organisation Communautaire de Base
PIC	Programme Indicatif de Coopération
PRP	Programme d'appui à la mise en œuvre de la stratégie de Réduction de la Pauvreté
RR	Représentant Régional
S/E	Suivi-Evaluation
SI	Système d'Information
SISE-DL	Système d'Information et de Suivi-Evaluation du Développement Local
UGB	Université Gaston Berger
ZCO	Zone de Concentration opérationnelle (du Programme de Coopération bilatérale Sénégal - Luxembourg)

Liste de présence du 11^{ème} Comité Technique de Suivi et de Coordination du Projet

N°	Prénoms et Nom	Organisation	Fonction	Contacts
1	Ousmane NIANG	Gouvernance de Louga	Adjoint Gouverneur	Tel : 77 529 06 15 Fax : 33 967 22 55 Portable : Email : oussoubabi@yahoo.fr
2	Yaye Sokhna THIAM	CSO / PRP Saint-Louis	Animatrice	Tel : 33 961 87 83 Fax : Portable : 77 643 95 48 Email : yayesokhnathiam@yahoo.fr
3	Waly FAYE	Projet de Renforcement des Capacités de Bonne Gouvernance / PNBG	Coordonnateur du PRECABG	Tel : 33 889 96 88 Fax : Portable : 77 630 24 66 Email : walyfaye40@hotmail.com
4	Mamour Ousmane BA	Direction de la Coopération Economique et Financière – DCEF/MEF	Chef de Division / Coordonnateur national du SEN/023	Tel : 33 822 35 62 Fax : 33 842 02 34 Portable : 77 539 81 88 Email : bamamour@lycos.com
5	Mame Mor Diarra NDIAYE	Direction de la Planification et du suivi de la Réforme (DPSR/METFP)	Directeur / Coordonnateur national du SEN/024	Tel : 33 821 29 81 Fax : 33 821 29 81 Portable : 77 649 63 11 Email : mamemorndiaye@yahoo.fr
6	Dr Amadou Djibril BA	Cellule d'Appui et de Suivi du Plan National de Développement Sanitaire (CAS/PNDS/MSP)	Coordonnateur national du SEN/025	Tel : 33 869 42 75 Fax : 33 869 42 75 Portable : 77 644 96 08 Email : amadoudjibril@gmail.com
7	Mor Talla SEYE	Direction de L'Hydraulique Rurale	Assistant Coordonnateur Projet SEN/026	Tel : 338325693 Fax : 33 832 33 73 Portable : 77643 54 46 Email : mtseye@yahoo.fr
8	Bilal DIENG	DDI/MEF	Chargé de Programme	Tel : 33 889 26 89 Fax : 33 821 16 30 Portable : 77 644 90 79 Email : bilal.dieng@gmail.com
9	Dr Magatte BA	PNDL	Spécialiste de l'Environnement	Tel : 33 889 50 60 Fax : 33 823 88 35 Portable : 77 569 30 11 Email : pndl@pndl.org, magatte@pndl.org
10	Alioune Badara FALL	Agence Régionale de Développement de Saint-Louis	Point focal, chargé de mission	Tel : 33 61 77 67 Fax : 33 961 83 99 Portable : 77 273 65 21 Email : badoufall@laposte.net
11	Momar NDIAYE	ARD Louga	Directeur	Tel : 33 967 44 75 Fax : 33 967 00 91 Portable : 77 631 41 52 Email : njaaymomar@yahoo.fr
12	Alioune Blaise MBENGUE	Agence Régionale de Développement de Matam	Directeur	Tel : 33 966 65 88 Fax : 33 966 65 87 Portable : 77654 81 47 Email : alimbeng@orange.sn
13	Amadou Isaac AGNE	Agence Régionale de Développement de Matam	Point Focal Lux-Dev	Tel : 33 966 65 87 Portable : 77 605 67 10 Email : bayalagne@yahoo.fr
14	Elimane H. KANE	Forum Civil	Coordonnateur Central du Programme	Tel : 33 842 40 44/33 842 45 56 Fax : 33 864 40 45 Portable : 77 650 88 44 Email : forumcivil@orange.sn
15	Alpha FAYE	Mouvement Citoyen	Coordonnateur du Programme	Tel : 33 864 13 89 Fax : 33 864 13 89 Portable : 77 547 21 20 Email : pmbow@refer.sn, pendambow@sentoo.sn, fayecitoyen@yahoo.fr
16	Pierre DIAGNE	Médiature de la République	Chef du SAGE	Tel : 33 822 39 88 Fax : 33 822 99 33 Portable : 77246 56 57 Email : diagnepierre2@yahoo.fr
17	Olivier HECQUET	Bureau Régional Lux-Développement	Représentant Régional	Tel : 33 869 64 44 Fax : 33 820 60 64 Portable : 77 879 76 86 Email : olivier.hecquet@luxdev.lu

18	Catherine BOUCHEZ	Bureau Régional Lux-Développement	Chargée de Programme	Tel: 33 869 64 44
				Fax : 33 820 60 64
				Portable : 77 450 58 17
				Email : catherine.bouchez@luxdev.lu
19	Jean Paul GOOR	Programme de coopération Sénégal-Luxembourg	Coordonnateur Général	Tel: 33.938.26.51
				Fax : 33.961.53.46
				Portable : 77 529 96 80
				Email : jeanpaul.goor@luxdev.lu
20	Fabien LOCHT	Programme de coopération Sénégal-Luxembourg	Coordonnateur des Opérations	Tel: 33.938.26.51
				Fax : 33.961.53.46
				Portable : 77 333 52 31
				Email : fabien.locht@luxdev.lu
21	Maleye Ahmadou DIAGNE	Programme de coopération Sénégal-Luxembourg	Conseiller Technique principal SEN/024	Tel : 33 938 26 67
				Fax : 33 961 53 46
				Portable : 77 529 96 74
				Email : maleye-ahmadou.diagne@luxdev.lu
22	Amadou NDIAYE	Programme de coopération Sénégal-Luxembourg	Expert National Principal SEN/024	Tel: 33 938 26 68
				Fax : 33 961 53 46
				Portable : 77 529 96 73
				Email : amadou.ndiaye@luxdev.lu
23	Makha DIAKHO	Programme de coopération Sénégal-Luxembourg	Conseiller Technique principal SEN/023	Tel: 33 938 26 63
				Fax : 33 961 53 46
				Portable : 77 529 96 78
				Email : makha.diakho@luxdev.lu
24	Massiré KARE	Programme de coopération Sénégal-Luxembourg	Assistant technique – Hygiène assainissement SEN/025	Tel : 33.938.26.65
				Fax : 33.961.53.46
				Portable : 77 529 96 79
				Email : massire.kare@luxdev.lu
25	Mor GUEYE	Programme de coopération Sénégal-Luxembourg	Agent Suivi- Evaluation	Tel: 33 938 26 54
				Fax : 33.961.53.46
				Portable: 77 640 49 92
				Email: mor.gueye@luxdev.lu
26	Laura JUNGERS	Programme de coopération Sénégal-Luxembourg	ATJ /suivi- évaluation	Tel: 33.938.26.60
				Fax : 33.961.53.46
				Portable : 77 187 09 08
				Email : laura.jungers@luxdev.lu
27	Marie Françoise Ngom BOISSY	Programme de coopération Sénégal-Luxembourg	Responsable communication	Tel : 33.938.26.61
				Fax : 33.961.53.46
				Portable : 77 529.96.82
				Email : marie-francoise.boissy@luxdev.lu
28	Soline PRALORAN	Programme de coopération Sénégal-Luxembourg	Expert Technique Junior à la coordination des Opérations	Tel: 33 938 26 74
				Fax : 33.961.53.46
				Portable : 77 529 59 64
				Email : soline.praloran@luxdev.lu
29	Salla FALL	Programme de coopération Sénégal-Luxembourg	Assistante technique – OP	Tel : 33.938.26.65
				Fax : 33.961.53.46
				Portable : 77 529 96 79
				Email : salla.fall@luxdev.lu



Ministère de la Femme, de l'Enfance
Et de l'Entrepreneuriat Féminin



Au service des peuples
Et des Nations



GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ambassade au Sénégal
Bureau de la Coopération à Dakar

Cellule de Suivi Opérationnel des
Programmes de Lutte contre la Pauvreté

**PROGRAMME D'APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE
DE REDUCTION DE LA PAUVRETE (P.R.P)**

PROGRAMME DE VISITE DU PNUD EN JUILLET 2012

Horaires	Activités	Informations
09 H 30 – 10 H 00	☞ Visite du projet de valorisation de la mangrove et des produits halieutiques de la RNC de Gandon	Cofinancement PRP, PGIES, ONG MC
10 H 00 – 11 H 00	☞ Visite d'un projet insertion de jeunes filles sortantes des centres d'enseignement et professionnel	Autonomisation des jeunes filles : synergie entre PNUD, BIT, BIT avec financement de la coopération Luxembourgeoise
11 H 00 – 12 H 00	☞ Forum avec les femmes leaders	Echange sur les bonnes pratiques du leadership féminin dans : 1. la gouvernance locale participative (conseil de quartier) 2. L'autonomisation socio économique des femmes (ligne de crédit des femmes dans les quartiers de saint Louis)
12 H 00	Fin de la visite	